

Déclaration liminaire au CSAR

Si vous pensiez revenir à un niveau de discussion selon les règles que vous définissez vous-même, ce n'est pas notre intention.

Avec la loi Ripost, dorénavant votée, et après des mois de combat intersyndical, nous pouvons l'affirmer, vous avez semé le vent de la trahison dans les services.

Et nous employons ce mot à dessein, alors que l'ensemble des organisations syndicales alertaient les parlementaires sur les conséquences de l'article 9 de cette loi pour les missions douanières, vous avez dans le même temps, en tant que Directeur Général, défendu devant les parlementaires le principe de cet article.

Nous n'y reviendrons pas, puisque vos directeurs ont désormais bien intégré le message en répétant partout "que vous le vouliez ou non, la loi est votée". C'est donc ainsi que vous entendez reprendre le dialogue qui n'a de social que le nom !

Pas nous !

Nous ne revenons pas devant vous comme si de rien n'était. Il y aura un avant Ripost, et un après.

Puisque nous sommes dans l'après, pour ce qui a été pour nous un combat exemplaire en intersyndicale, nous nous félicitons toutefois d'avoir obtenu 545 emplois et une enveloppe de 390 millions, dont les contours de l'enveloppe, hors projet de loi de finances, sont assez troublants. Car oui, nous avons au moins gagné ça.

545 emplois, c'est une première victoire que nous mettons à notre crédit ! Même si nous sommes très très loin des besoins. Le Ministre est effectivement loin des 1200 emplois que nous avons gagné sur la seule année 2026 avant la fourche caudine du 49.3 du Premier Ministre. Sa propagande est ridicule.

Quant aux moyens annoncés, déjà connus de longue date pour certains, ou extrêmement flous pour d'autres, quel intérêt d'en discuter puisque vous ferez comme vous faites toujours, sans nous impliquer, peut-être quelques lignes dans un groupe de travail le . Une enveloppe annoncée ne peut pas tenir lieu de réponse aux besoins des services, ni se substituer au vrai « dialogue social ».

Oser enfin annoncer qu'il n'y aura pas une négociation salariale dans une telle enveloppe, alors que la principale préoccupation de nos collègues aujourd'hui est bien leur situation salariale et le sens au travail, est en total décalage avec leurs attentes.

Que vous dire si ce n'est que vous avez donné l'illusion de geler l'agenda tout en maintenant la seule instance où l'on vote, et que vous avez continué la casse des services.

Pendant cette période, les restructurations ont continué, avec des fermetures, des réorganisations et des transferts de missions qui modifient profondément le réseau douanier et les conditions d'exercice des agents. Nous ne pouvons donc pas faire comme si rien ne s'était passé depuis avril.

Que vous dire pour cette reprise où vous actez de nouvelles restructurations sans tenir les engagements pris devant les collègues ou les propositions des organisations syndicales.

Que vous dire alors qu'un plan social d'ampleur s'annonce à Wissous et Chelles. 100 % des agents restructurés dans un calendrier intenable pour tenir les engagements pris dans l'accord d'accompagnement. A moins que nous ne réussissiez à convaincre le groupe La Poste de retarder leur plan...

Que dire d'un observatoire interne auquel les agents ne croient plus. Un observatoire dont les agents attendent toujours l'analyse, les conclusions et surtout la traduction concrète en mesures et en plan d'action. Car les données brutes ne suffisent pas. Encore faut-il que vous en tiriez des conclusions et que vous les traduisiez en actes.

Vous dire, pour notre part, que votre pseudo dialogue social ne nous convient pas et que nous continuerons, coûte que coûte, à batailler pour l'avenir du service public douanier, les effectifs, les missions, les rémunérations, la formation, les conditions de travail. Car les collègues le disent, ça va mal et ils ne vous font plus confiance.

La Direction générale continuera de faire de la Direction générale, sans se préoccuper des collègues, sans défendre leurs intérêts, sans s'intéresser à leurs préoccupations ni défendre leurs missions. La CGT continuera de faire tout l'inverse, et nous entendons le faire de toutes les manières.

Nous revenons dans cette instance, au moins provisoirement, parce que nous avons un mandat à honorer et que nous entendons continuer à porter la parole des agents.

Notre présence ici ne vaut donc ni l'oubli, ni renoncement, ni retour à un dialogue social comme si rien ne s'était passé. Vous ne nous imposerez pas vos règles, nous nous accorderons le peu de liberté qu'il nous reste.